



Listen to this article

Psaume 141

BEAUCOUP PEUVENT ADORER, PEU PEUVENT PRIER — SEULS LES SANCTIFIES EN JESUS-CHRIST — LEURS FREQUENTS BESOINS — « L'OREILLE DE DIEU EST OUVERTE » — LEURS PRIERES MONTENT A LUI COMME L'ENCENS — APPRENDRE A PRIER — QUE DEMANDER DANS LA PRIERE — VEILLER AUX REPONSES — LE SOUFFLE DE LA VIE SPIRITUELLE.

« *Garde-moi du piège qu'ils m'ont tendu.* » — V. 9.

Lorsque nous songeons à la grandeur de Dieu, Créateur du ciel et de la terre, et de tout ce qui s'y trouve, et que nous pensons à notre propre petitesse, à notre faiblesse et à notre imperfection, nous sommes confondus en apprenant que Dieu a pourvu à un moyen permettant aux meilleures de Ses créatures de communier avec Lui dans la prière. Nous ne devrions pas omettre de noter la différence existant entre, d'une part, l'adoration et la louange, que n'importe qui peut rendre à l'Eternel, et, d'autre part, les prières et les supplications, acceptables seulement lorsqu'ils émanent des membres du peuple consacré à Dieu et de leurs enfants encore mineurs.

Illustrons notre pensée. Pour les gens, acclamer un gouverneur ou un roi, ôter le chapeau ou s'incliner devant ces derniers, est un chose ; mais c'est une tout autre chose pour ces mêmes gens que d'être acceptés par le roi ou le gouverneur, dans leur cercle, comme amis, d'être en rapport avec eux, de leur parler de leurs affaires, d'être conseillés et guidés par eux. De même, si Dieu s'intéresse à tout le genre humain, s'Il s'intéresse à lui profondément, l'intérêt qu'Il manifeste envers lui n'est pas le même que celui qu'Il témoigne envers Son Eglise. Et par Son Eglise nous entendons non pas une quelconque secte, un quelconque parti, une quelconque dénomination, mais ceux qui, sans se soucier de la position occupée par les sectes vis-à-vis de Dieu, sont entrés dans une alliance de cœur avec l'Eternel, ont renoncé à leur volonté propre et ont accepté, en lieu et place, la volonté de

Dieu en Christ. Ceux-là sont les membres de l'Église mentionnés dans la Bible, dont les noms sont écrits dans les cieux (Hébreux 12 : 23). Ceux-là sont ceux que la Bible qualifie de saints de Dieu, ceux à propos de qui il est déclaré :

« *Toutes choses sont à vous, et vous êtes à Christ, et Christ est à Dieu.* » — 1 Corinthiens 3 : 21-23.

Cette Église de Dieu, disséminée dans le monde entier, n'est pas numériquement forte. Comme le dit la Bible, il ne se trouve pas dans son sein beaucoup de riches, ni beaucoup de sages, ni beaucoup d'érudits, mais principalement les pauvres de ce monde, riches en foi, héritiers du Royaume (1 Corinthiens 1 : 26 ; Jacques 2 : 5). Leur règne, leur puissance et leur autorité ne s'exerceront pas dans les affaires du monde avant qu'ils aient subi le changement, dans leur résurrection, et que le Royaume du Messie soit pleinement inauguré. Alors ils vivront et régneront avec Christ un millier d'années. — Apocalypse 20 : 4.

QUI PEUT PRIER

Beaucoup paraissent entretenir cette idée, et c'est assez étrange, que n'importe qui, à n'importe quel moment, peut s'élever au Dieu Tout-Puissant pour Lui présenter ses requêtes. On semble même vouloir dire que Dieu est malheureux parce que les gens ne viennent pas à Lui avec leurs prières. De telles conceptions sur le sujet de la prière dénotent un manque d'étude, d'informations bibliques. La Bible enseigne que la prière est un grand privilège.

Jésus déclara : « *Nul ne vient au Père que par moi.* » (Jean 14 : 6). Il indiqua en outre quelle obligation était imposée à ceux qui veulent s'approcher du Père par Lui : il leur faut devenir Ses disciples. Et pour devenir Ses disciples, il leur faut se charger de certaines obligations ou vœux. Ils doivent renoncer à leur propre volonté et accepter la volonté de Jésus. Ils doivent tout déposer sur l'Autel ; autrement, ils ne peuvent être acceptés, ni présentés au Père, ni engendrés de l'Esprit Saint, ni nommés fils de Dieu, ni traités comme tels ; autrement, ils ne peuvent devenir cohéritiers de Jésus-Christ dans Son proche Royaume, ni jouir du privilège accordé aux fils de Dieu dans la vie présente, le privilège de la prière et de l'amitié, de la communion et de l'instruction divines.

Toutes ces bénédictions spéciales, la Bible les réserve à ceux qui deviennent fils de Dieu

d'une manière spéciale, particulière. Et même, à propos de ceux qui sont devenus fils de Dieu, Jésus fait comprendre qu'ils courent le danger de perdre le privilège de la prière. Il déclare : « *Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous [à cette condition-là et pas autrement], demandez tout ce que vous voudrez.* » — Jean 15 : 7.

Nous croyons qu'une information erronée sur le sujet de la prière a œuvré au désavantage de beaucoup. Les gens, dans leur majorité, entretenant des rapports avec le mal, ne cherchent refuge auprès du Seigneur qu'occasionnellement, dans quelque détresse, et cela sans se lier par alliance avec Lui, sans être reconnus par Lui comme fils, et sans même désirer cette faveur. S'ils étaient convenablement informés sur ce point, il en résulterait la stupéfaction, comme premier effet sur leur esprit. Ils se réveilleraient brusquement et comprendraient qu'ils sont sans Dieu dans le monde. Ils se rendraient compte que leurs affaires ne sont pas l'objet de Ses soins et que, faisant partie du monde, ils sont frappés de la malédiction générale, la sentence de mort.

Les attributs les plus élevés de l'esprit humain, lesquels logent au sommet même de notre crâne, sont les attributs de l'adoration, de la révérence, de la vénération, de la spiritualité. Même les méchants, parfois, sentent le désir de plaire à Dieu en Le priant et Lui demandant quelques faveurs. Ils n'ont pas encore appris que Dieu s'est déjà adressé à eux au moyen de ces paroles : « *Mais Dieu dit au méchant : A quoi bon réciter mes commandements et célébrer des lèvres mon alliance, quand tu hais la réprimande et quand tu repousses mes paroles loin de toi ?* — Psaume 50 :16, 17.

Il est grand temps que soit discernée plus distinctement la différence existant entre l'Eglise et le monde, et que soient appréciés les privilèges impartis à l'Eglise. Il en résulterait pour les hommes le réveil du sens de leur besoin de Dieu. Alors, dans leurs moments de détresse, comprenant qu'ils n'ont pas Dieu avec eux, ne Le rechercheraient-ils pas avec ardeur, selon toute vraisemblance, de la manière qu'Il a Lui-même prescrite, c'est-à-dire par l'entremise du Seigneur Jésus-Christ et par une entière consécration, seules conditions sur la base desquelles Jésus les accepterait, deviendrait leur Avocat auprès du Père et leur assurerait le privilège et le titre de fils de Dieu, valables à la fois pour la vie présente et pour celle qui est à venir ?

ENCENS, PRIERE, SELEVANT JUSQU'A DIEU

Le Prophète David, dans notre leçon, décrit le Chrétien en proie à la détresse et venant à Dieu de la manière fixée par Celui-ci : « *O Eternel, je t'invoque ! Accours à mon aide ; prête l'oreille à ma voix quand je crie vers toi ! Que ma prière te soit agréable comme l'encens !* Cette pensée est la même que celle qui est exprimée autre part dans la Bible, selon laquelle les prières du peuple de Dieu montent jusqu'à Lui comme un doux parfum (Apocalypse 5 : 8). Nous nous rappelons en cette occasion que l'encens de l'ancien temps, qui typifiait les prières des saints, se composait d'un rare mélange d'aromates qui dégageaient une odeur particulièrement agréable. Personne n'avait le droit de préparer cet encens, excepté les sacrificateurs qui l'offraient (Exode 30 : 34-38 ; 37 : 29). Ainsi, de nouveau, l'Eternel nous montre que le privilège de prier, de s'approcher de Lui d'une manière acceptable, se confine aux sacrificateurs antitypiques, appelés sacrificateur royal par St. Pierre. — 1 Pierre 2 : 9.

Seuls ceux du peuple de Dieu qui Lui ont consacré leur vie, jusqu'à la mort même, sont ainsi représentés comme membres de la sacrificateur occupés à l'œuvre du sacrifice et à qui écrivait l'Apôtre : « *Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre culte raisonnable* ». (Romains 12 : 1). L'Eternel s'est engagé envers les membres de cette classe particulière à les écouter, bien plus, à leur répondre, non pas nécessairement en se conformant à leurs préférences naturelles, mais Il tiendra compte de l'esprit qui les poussera à crier à Lui et, selon Sa sagesse, Il leur accordera les bénédictions les plus utiles et les fera passer par les épreuves les plus profitables pour eux.

POUR QUOI NOUS DEVRIONS PRIER

Nos prières devraient s'harmoniser avec notre conduite. Ainsi, dans le texte qui fait l'objet de notre étude, les membres de l'Eglise de Christ sont représentés comme priant l'Eternel de veiller sur leurs lèvres (Verset 3). La pensée renfermée dans ce texte est qu'ils doivent s'efforcer d'empêcher leurs lèvres, leur bouche d'exprimer des paroles préjudiciables aux autres, et de faire en sorte, au contraire, d'être utiles à l'humanité et d'honorer Dieu. Comme ils s'efforcent également de parvenir à la pureté de cœur et d'éviter la pratique d'œuvres mauvaises avec les mauvais ouvriers, ils prient en accord avec leur comportement « *Ne permets pas que mon cœur soit entraîné au mal, et qu'il commette des crimes avec les ouvriers d'iniquité. Que je ne prenne aucune part à leurs festins !* (Verset 4). Aide-moi dans ma détermination à m'opposer à tout ce mal.

Comme il serait approprié pour les consacrés à l'Éternel de procéder à un examen minutieux de leur vie quand ils s'approchent du Père pour prier ! Comme il serait approprié pour eux de s'assurer s'ils n'ont pas acquis, dans une certaine mesure, contrairement à la règle d'Or, les commodités, le luxe et les futilités dont ils disposent ! Quiconque prie intelligemment, de cette manière, examinera sûrement sa manière de vivre et, le cas échéant, changera ses relations pour ne pas avoir à goûter ou à utiliser des choses obtenues injustement. Il se fera au contraire un plaisir d'utiliser les choses de la vie les plus communes si ces choses-là seulement peuvent être acquises en accord avec les principes de la justice, les principes de l'amour.

«QUE LE JUSTE ME FRAPPE »

Ceux qui vivent dans une telle intimité avec Dieu, par la prière et par leurs efforts à obéir à Ses arrangements et à Ses lois, sont soumis à Dieu à tel point qu'ils sont capables de dire, comme dans ce Psaume, qu'ils ne se froisseront pas si le juste les réproouve ; les réprimandes du juste, ils les considéreront bien plutôt comme une « huile de choix », telle que celle que recevait jadis l'invité de son hôte. Les véritables Chrétiens, ceux qui ont communion avec Dieu par la prière, possèdent les qualités de cœur décrites par l'Apôtre comme fruits de l'Esprit et qui sont : la douceur, la gentillesse, la patience, la longanimité, l'affection fraternelle, l'amour (Galates 5 : 22, 23 ; 2 Pierre 1 : 5-8). Et, parce qu'ils possèdent ces attributs, ils ne s'offensent pas facilement ; à vrai dire, ils sont heureux de subir les expériences et d'apprendre les leçons que la providence de l'Éternel a préparées pour eux, spécialement si ces expériences et ces leçons leur sont administrées par des frères, et particulièrement si ces frères les réprimandent d'une manière chrétienne, avec douceur et prenant garde à eux-mêmes de peur qu'eux aussi ne soient tentés. — Galates 6 : 1.

En pareils cas, la réprimande reçue sera une bénédiction qui procédera de l'Éternel, si elle est administrée et reçue dans l'esprit décrit ci-dessus. Ni la tête ni le cœur ne seront meurtris par de telles admonestations bibliques ; et ceux qui les reçoivent apprennent eux-mêmes à admonester les autres d'une manière similaire, en sorte de ne pas leur nuire, mais de les aider. Ces Chrétiens prient les uns pour les autres dans ce qui paraît être des malheurs. Conformément à la promesse de Dieu, ces malheurs apparents, ainsi que toutes les affaires de leur vie, concourront au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon Son dessein.

La version américaine « American Standard Version » donne ici (Psaume 141 : 5) une traduction différente que voici : « *Que le juste me frappe, ce sera une faveur ; et qu'il me reprenne, ce sera comme de l'huile sur la tête ; que ma tête ne la refuse pas car même dans leur méchanceté, ma prière continuera* ».

S'exprimant en hyperbole, le Prophète parle de l'affliction qui affecte les membres de l'Eglise jusqu'à la mort même « Nos os sont dispersés à l'entrée du Séjour des morts » (Synodale), « comme quand on coupe et qu'on fend du bois sur la terre » (verset 7, Darby), comme volent les morceaux de bois sous la hache du bûcheron qui considère que les copeaux ne valent pas la peine d'être ramassés. Mais si c'est là l'opinion que le monde peut se faire des saints de Dieu, il n'en est pas de même de Dieu, comme l'implique le verset qui suit (le verset 8) « *Car, ô Eternel, Seigneur ! mes yeux sont sur toi, je me confie en toi ; n'abandonne pas mon âme.* »

Mais quelle que soit l'affliction dont peuvent souffrir dans la vie présente les membres du peuple consacré à Dieu, quels que soient les refus qu'ils peuvent essayer de la part des grands et des sages de ce monde, ils ont de la part de Dieu, la promesse de la gloire, de l'honneur et de l'immortalité dans l'avenir. Ils se confient en Lui, et Il ne les laissera pas dans l'affliction. Il a dit, en effet, que « *les portes de l'enfer (du shéol, du hadès) ne prévaudront pas contre eux* » ; ce qui veut dire que la puissance de la tombe ne prévaudra pas contre l'Oint de l'Eternel, contre Christ et les membres de l'Eglise qui, libérés de la puissance de la tombe en sortiront glorieux, dans la majestueuse Première Résurrection, pour régner un millier d'années. — Apocalypse 20 : 6.

« GARDE-MOI DU PIEGE ». — Verset 9

Satan est représenté comme un oiseleur, un chasseur à la poursuite du peuple de l'Eternel, il est comparé à des chasseurs terrestres à l'affût, guettant des oiseaux de proie. Avant l'invention de la poudre, les chasseurs capturaient leur proie plus particulièrement au moyen de pièges, de trappes. Si Satan est représenté comme l'ennemi en chef, le grand ennemi du peuple de Dieu, il est aussi secondé par des agents actifs. Les principaux, parmi ses agents, selon la Bible, sont les anges déchus dont il est le prince — « le prince des démons » —. Mais Il a également parmi les hommes de nombreux ouvriers d'iniquité. Ceux-ci sont ses serviteurs, qu'ils s'en rendent compte ou non.

Jésus déclara que l'on est serviteur de celui que l'on sert. En application de cette règle, nous voyons que beaucoup passent pour des serviteurs de Dieu, mais ils se séduisent eux-mêmes et sont, à vrai dire, serviteurs du malin, car ils accomplissent ses œuvres, comme l'a dit Jésus. Ils collaborent à l'édification de l'injustice, de l'iniquité, ils placent la vérité sous le boisseau et induisent les gens en erreur.

L'Eternel aidera Son peuple ; Il le délivrera des différents pièges de l'Adversaire. Finalement, Satan et toutes ses cohortes tomberont dans leurs propres pièges. Ainsi, jadis, lorsque les Egyptiens pensaient capturer les Israélites à la Mer Rouge, l'Eternel fraya un chemin à ces derniers et ils s'échappèrent devant leurs ennemis, tandis que ceux-ci, poursuivant les Israélites, furent eux-mêmes pris au piège et engloutis par les eaux.

Pareillement, Satan et ses serviteurs seront, manifestement, engloutis dans le grand temps de détresse qui s'approche, d'une manière à laquelle ils ne s'attendent pas. L'Eglise échappera à ce qui s'abattra sur le monde et se tiendra debout devant le Fils de l'Homme, changée par la puissance de la Première Résurrection et appelée à demeurer avec Lui, en tant que classe constituant Son Royaume. Mais le monde sera pris au piège dans ce grand temps d'affliction. Cependant, Dieu merci, ce sera pour le profit même des hommes, qui apprendront à connaître plus parfaitement les voies de l'Eternel. Grandes, en effet, seront les bénédictions que le Tout-Puissant leur accordera ensuite

W. T. 5692 - C.T.R. 1915.